

Quelques mots du Comité central

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): - **(1904)**

Heft 49

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Président qui demeure à Bâle, et qui aura son Comité central autour de lui à Bâle.

M. Bouvier, qui a accepté la vice-présidence, est obligé de mener les affaires jusqu'à la prochaine assemblée des délégués.

Par ce refus, ainsi motivé, de M. Wieland, on voit qu'une des alternatives sur lesquelles les sections avaient à se prononcer, celle qui avait réuni jusqu'ici le plus grand nombre de suffrages, est supprimée. Donc tout est remis en question, et les choses restent en suspens.

Dans ces conditions le Comité central prie les présidents des sections de bien vouloir consulter à nouveau celles-ci, pour qu'elles se prononcent sur les 3 propositions qui restent en présence, soit :

1° La convocation d'une assemblée de délégués chargée du choix d'un candidat à la présidence (proposition de la section de *Zurich*).

2° Le maintien en fonction, sans son ex-président, du Comité central actuel, qui continuerait à diriger la Société, à s'occuper des affaires courantes et de la publication du journal, jusqu'à la prochaine Assemblée générale (proposition des sections de *Berne, Munich, Valais, et Neuchâtel*).

3° Candidature de M. Max Girardet, et, en cas de refus de celui-ci, offre à la section du Tessin de prendre le Comité central (proposition de la section de *Lucerne*).

Les Sections sont priées d'envoyer leurs réponses au Comité central jusqu'au 31 janvier.

Dès que le Comité central aura reçu ces réponses des sections, il prendra les mesures nécessaires pour se conformer au résultat de cette consultation.

LE COMITÉ CENTRAL.

Quelques mots du Comité Central

Chers collègues,

La situation faite au Comité central par la démission de son président, M. Jeanneret, semble suffisamment bien exposée dans ce numéro de *l'Art suisse*, pour qu'il soit inutile d'insister.

Vous aurez tous compris, n'est-ce pas, que la tâche provisoire qui nous incombe est loin d'être agréable, et que, si nous consentons à faire face aux événements actuels avec entrain et bonne humeur, il est bien entendu que c'est dans le but unique de ne pas laisser nos affaires en suspens, et de servir dans la mesure de nos forces la cause de cette association des artistes, qui nous est chère.

Celui qui a accepté, jadis, bien imprudemment, il

l'avoue, la charge de vice-président, tient en outre à faire ressortir auprès de vous le caractère absolument impersonnel du petit gouvernement provisoire qui continue l'expédition des affaires courantes. Nous maintiendrons ce caractère jusqu'au jour, très prochain, nous l'espérons, où l'on viendra nous relayer. Alors, avec grand plaisir, nous passerons la consigne et les armes au successeur que vous voudrez bien nous désigner.

Et maintenant, chers collègues, qu'il nous soit permis, en ces premiers jours de l'année, de vous faire part de nos bons vœux. Puisse notre prochaine exposition réussir au delà de nos espérances pour le plus grand honneur de l'Art et de la Patrie.

LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE.

Proposition des Sections

pour le Jury du Kunstverein (Turnus).

Voici le résultat de l'élection des 14 artistes proposés pour ce Jury par les sections. Le dépouillement a été fait, par le Comité central, dans sa séance du 9 janvier 1905. Huit sections, celles de *Bâle, Berne, Lausanne, Lucerne, Munich, Neuchâtel, Tessin* et *Zurich* ont pris part au vote. Sont élus :

MM.		proposé par	7 sections.
Jeanneret,	»	6	»
Giacometti,	»	5	»
Dunki,	»	5	»
Buri,	»	4	»
Berta,	»	4	»
Welti,	»	4	»
Emmenegger,	»	3	»
Mangold,	»	3	»
Lendorff,	»	3	»
Boss,	»	3	»
Vautier,	»	3	»
Bieler,	»	3	»
Amiet,	»	3	»

Les 7 artistes élus par 3 voix ont été tirés au sort parmi 9 artistes ayant obtenu le même nombre de voix.

Les sections de *Fribourg, Genève, Paris* et *Valais* se sont abstenues ou n'ont pu prendre part au vote.